

Comment lire et  
comprendre un bilan

# Plan du cours:

1. Fonctionnement de la comptabilité et les états de synthèse
2. Les principes comptables généraux
3. La composition des comptes annuels
4. Particularités de la comptabilité associative
5. Analyse financière

# Introduction : Le fonctionnement de la comptabilité

# Du détail à la synthèse

## La Comptabilité

Pièces justificatives  
Journaux  
Grands Livres  
Balances



Les comptes annuels :

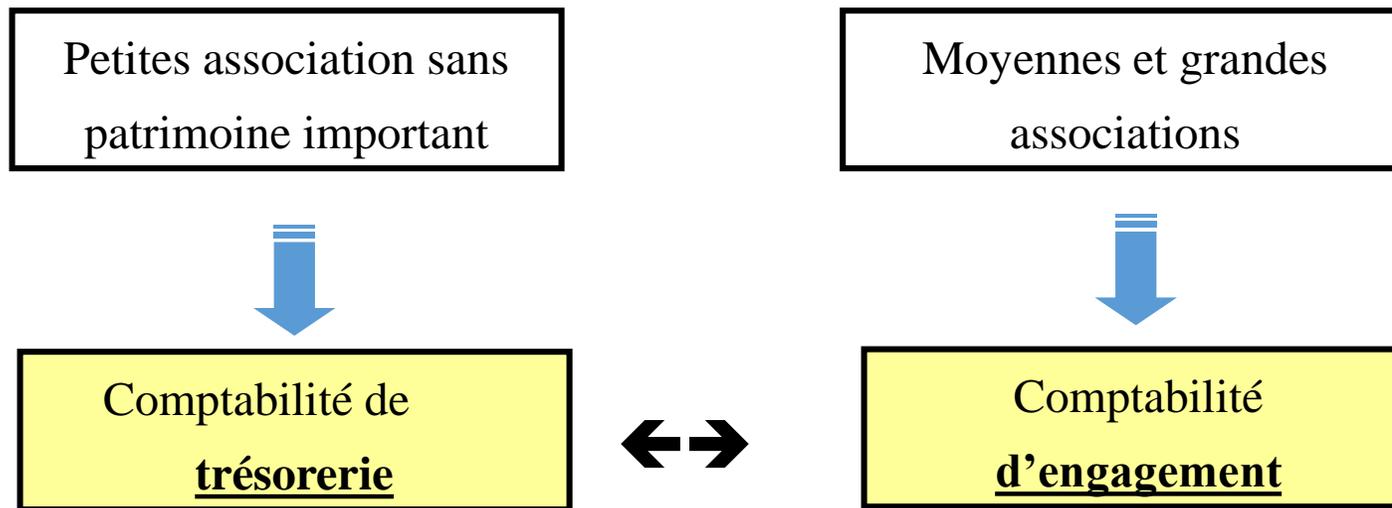
- 📁 Bilan
- 📁 Compte de résultat
- 📁 Annexe

Détail

**UN  
RENDEZ-VOUS  
UNIQUE**

Synthèse

# Importance de la comptabilité



## Passage

Recensement des créances et des dettes  
Bilan d'ouverture, avec inventaire des actifs  
(patrimoine,...) et des passifs.

**Si subventions -> obligation d'une comptabilité d'engagement**

# Les comptes annuels

- Les comptes annuels comprennent :
  - LE BILAN décrit séparément, à la clôture de l'exercice, les éléments actifs et passifs de l'association et fait apparaître de façon distincte les fonds propres.
  - LE COMPTE DE RESULTAT récapitule les produits et les charges de l'exercice, sans qu'il soit tenu compte de leur date d'encaissement ou de paiement. Il fait apparaître, par différence après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice ou la perte de l'exercice.
  - L'ANNEXE complète et commente l'information donnée par le bilan et le compte de résultat.

Ces documents forment un tout indissociable.

# Définition des comptes annuels

**"Faire le bilan"**

**C'est construire les comptes annuels de l'association au terme d'une période donnée**

**Les comptes annuels comprennent :**

**LE COMPTE  
DE  
RESULTAT**

**LE  
BILAN**

**L'ANNEXE**

# Naissance des comptes annuels

👉 Achat matières pour 100 € et Vente produits pour 170 €

## LE COMPTE DE RÉSULTAT enregistre

Vente pour	170
Achat pour	<u>(100)</u>
Excédent de	70

## LE BILAN enregistre

ACTIF :	
Client	170
Banque	<u>0</u>
Total	170

PASSIF :	
Excédent	70
Fournisseur	<u>100</u>
Total	170

# Naissance des comptes annuels

 **Règlement de la facture du fournisseur pour 100 €**

**LE COMPTE DE RÉSULTAT  
est inchangé**

Vente pour	170
Achat pour	<u>(100)</u>
Excédent de	70

**LE BILAN  
enregistre**

**ACTIF :**

Client	170
Banque	<u>0</u>
Total	170

**PASSIF :**

Excédent	70
Banque	100
Fournisseur	<u>0</u>
Total	170

# Naissance des comptes annuels

 **Encaissement de la facture du client pour 170 €uros**

**LE COMPTE DE RÉSULTAT  
est inchangé**

Vente pour	170
Achat pour	<u>(100)</u>
Excédent de	70

**LE BILAN  
enregistre**

**ACTIF :**

Client	0
Banque	<u>70</u>
Total	70

**PASSIF :**

Excédent	70
Banque	0
Fournisseur	<u>0</u>
Total	70

# Naissance des comptes annuels

 Quels constats ???

## LE COMPTE DE RÉSULTAT

Vente pour	170
Achat pour	<u>(100)</u>
Excédent de	70

**Retrace  
l'activité de  
l'association**

# Naissance des comptes annuels

 Quels constats ???

**Donne une  
photographie  
de la situation  
financière de  
l'association**

## LE BILAN

### ACTIF :

Client	0
Banque	<u>70</u>
Total	70

### PASSIF :

Excédent	70
Banque	0
Fournisseur	<u>0</u>
Total	70

# Les principes comptables généraux

# LES PRINCIPES COMPTABLES

- La présentation des résultats et des données bilantielles et d'exploitation issus de la comptabilité se fonde sur des conventions dénommées principes comptables dont le respect est un des éléments de la sincérité des comptes.
- Les principes comptables généralement admis évoluent et changent avec le temps compte tenu de l'évolution économique.
- Le Code de Commerce énonce les principes généraux.

# Principes généraux

- Application des principes comptables édictés par le code de commerce :
  - **L'image fidèle** (prudence, régularité, sincérité). Elle nécessite la prise en compte de la prééminence de la réalité sur l'apparence, d'où la nécessité d'évaluer le bénévolat et les mises à disposition.
  - **Le principe de continuité**. Il doit être intégré au moment de l'arrêté des comptes. Le comportement comptable sera différent si la durée de vie de l'association est limitée dans le temps.

# Principes généraux

- **Le principe de la permanence des méthodes**

Sauf changement exceptionnel dans la situation de l'entité, la présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues ne doivent pas être modifiées d'un exercice à l'autre.

Si des modifications interviennent, elles doivent être décrites et justifiées dans l'Annexe.

- **Le principe des coûts historiques**

C'est un principe controversé : il consiste à respecter la valeur nominale de la monnaie sans tenir compte des variations de son pouvoir d'achat. Ce principe est toujours celui du droit français.

# Principes généraux

## – **Le principe d'indépendance des exercices**

Il convient d'appliquer le rattachement des charges et des produits à l'exercice comptable qui les concerne (comptabilisation des subventions, prise en compte des missions non encore réalisées).

De ce fait, les charges et les produits sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont engagés ou qu'ils sont acquis (et non lors de leur paiement ou de leur encaissement) et enregistrés dans les états financiers de la période concernée.

# Principes généraux

## – Le principe de prudence

La prudence est définie comme l'appréciation raisonnable des faits afin d'éviter le transfert sur les exercices ultérieurs d'incertitudes présentes susceptibles de grever le patrimoine et les résultats de l'entité.

Il en résulte un traitement comptable différent entre les charges et les produits. Le produit ne doit être comptabilisé que s'il est réalisé ou certain alors qu'une charge doit être comptabilisée dès lors que sa réalisation est probable.

# Principes généraux

## – Le **PRINCIPE DE BONNE INFORMATION**

Au-delà de l'application des règles et principes, le problème essentiel est d'apporter aux différents lecteurs des Etats financiers une information suffisante et significative pour faciliter leur analyse et leur compréhension.

# La composition des comptes annuels

# Les comptes annuels

Présentation schématique

## LE COMPTE DE RÉSULTAT

Rubriques d'exploitation

Rubriques financières

Rubriques exceptionnelles

## LE BILAN

Actif  
immobilisé

Actif  
circulant

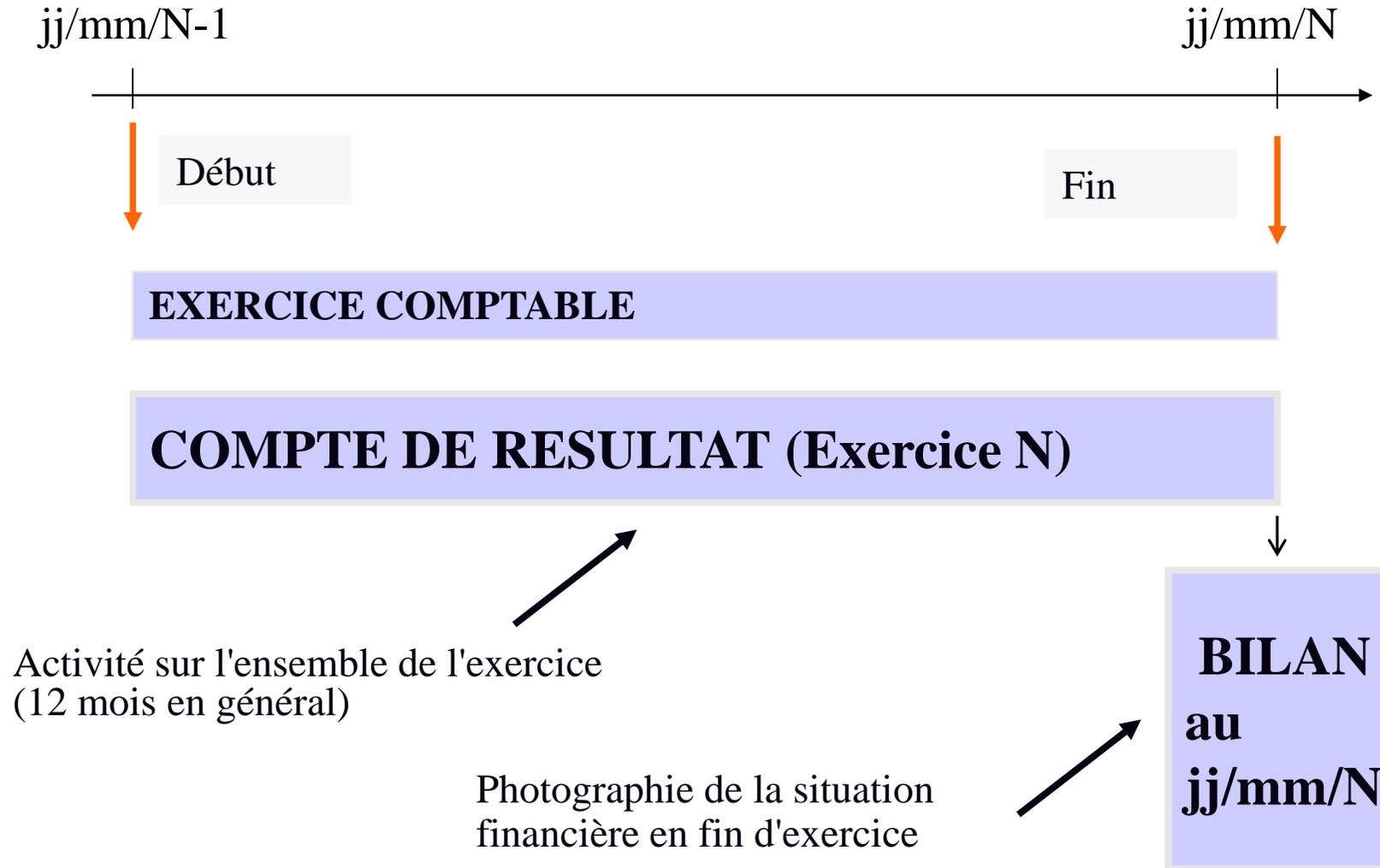
Fonds propres

Passif  
circulant

## L'ANNEXE

Règles et méthodes comptables

# De quelle période parle-t-on ?



Que nous dit  
le compte de  
résultat ?



# Le compte de résultat

La période couverte

- Le compte de résultat cumule les opérations économiques effectuées par l'association entre deux instants (bilans).
- La période habituelle est d'une durée de 12 mois.
- Il est le reflet de l'activité de l'association au cours de cette période.
- Le compte de résultat est présenté en comparaison avec celui de la période précédente.

# Le compte de résultat

## L'activité et la rentabilité

- **Objectif** : Dire si l'activité est excédentaire ou déficitaire. Peu importe que les factures clients soient encaissées et les charges fournisseurs payées
- Le compte de résultat n'est pas la trésorerie
- Le compte de résultat indique :
  - L'ACTIVITÉ
  - LA RENTABILITE

# Le compte de résultat

Le film de l'activité développée

- Il décortique l'activité :
  - Les ressources ou chiffres d'affaires
  - Les achats de matières et fournitures
  - Les charges externes (Assurances, Entretien, Maintenance...)
  - Les frais de personnel, impôts et taxes
  - Les amortissements et provisions
- Et le résultat qui en découle...

# Le compte de résultat

## Les éléments clés

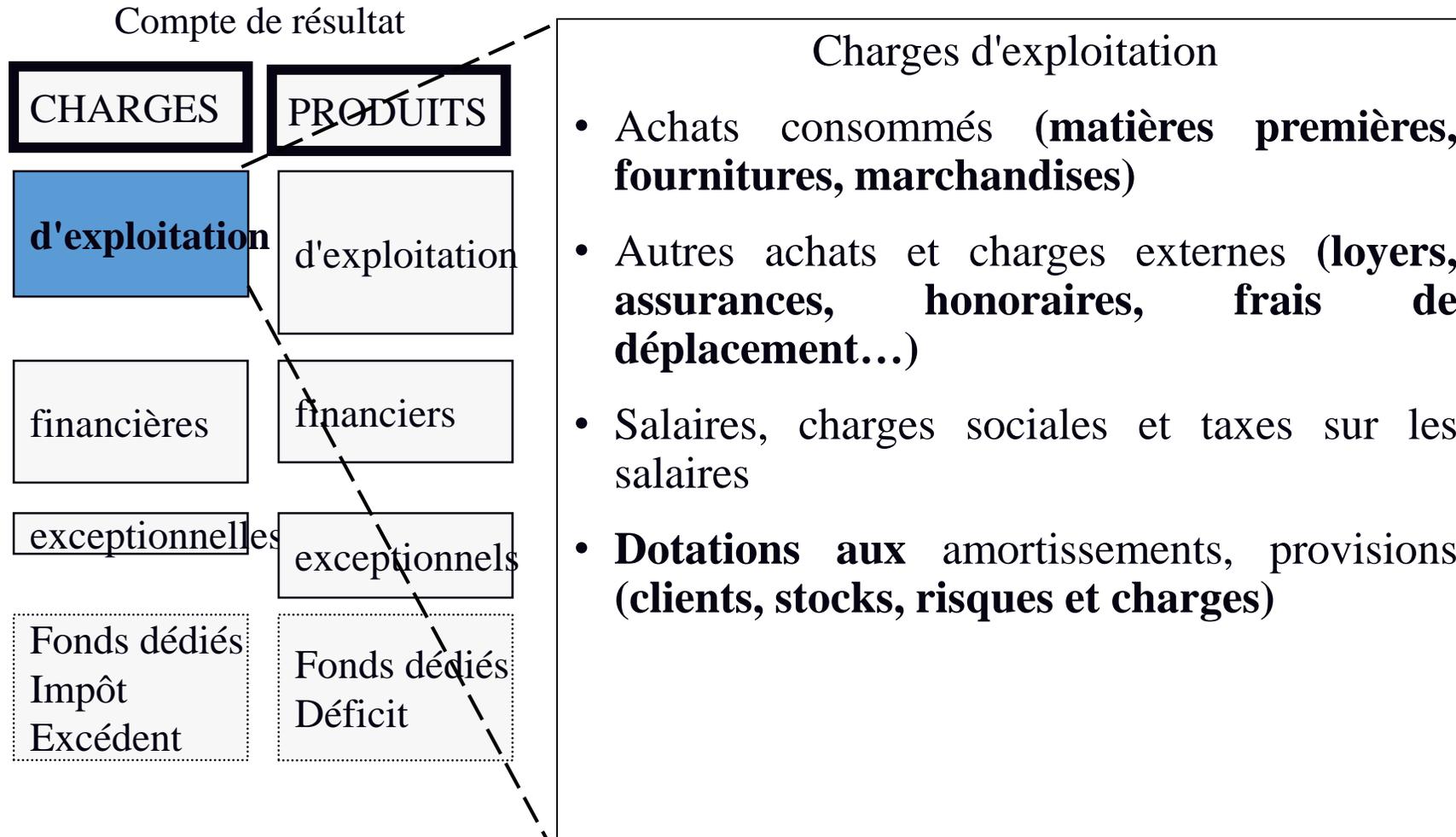
### Compte de résultat

CHARGES	PRODUITS
d'exploitation	d'exploitation
financières	financiers
exceptionnelles	exceptionnels
Fonds dédiés Impôt Excédent	Fonds dédiés Déficit

- Les charges détaillent toutes les "dépenses" de l'association.
- Les produits détaillent toutes les "recettes" de l'association.
- Le compte de résultat retrace donc l'emploi (charges) des ressources (produits).
- La présentation est faite par nature d'opérations selon leur caractère (exploitation, financier, exceptionnel)

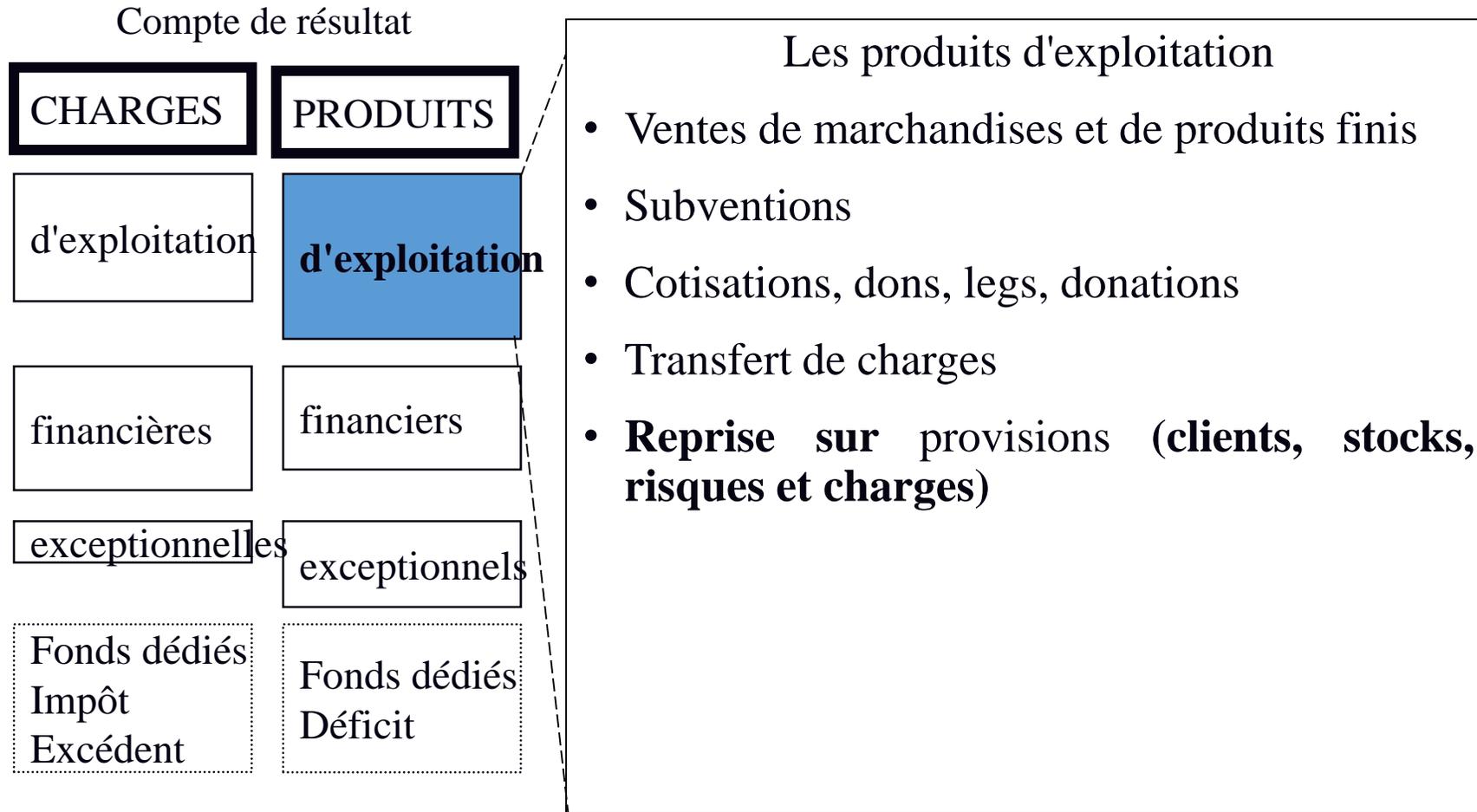
# Le compte de résultat

## Les grandes masses



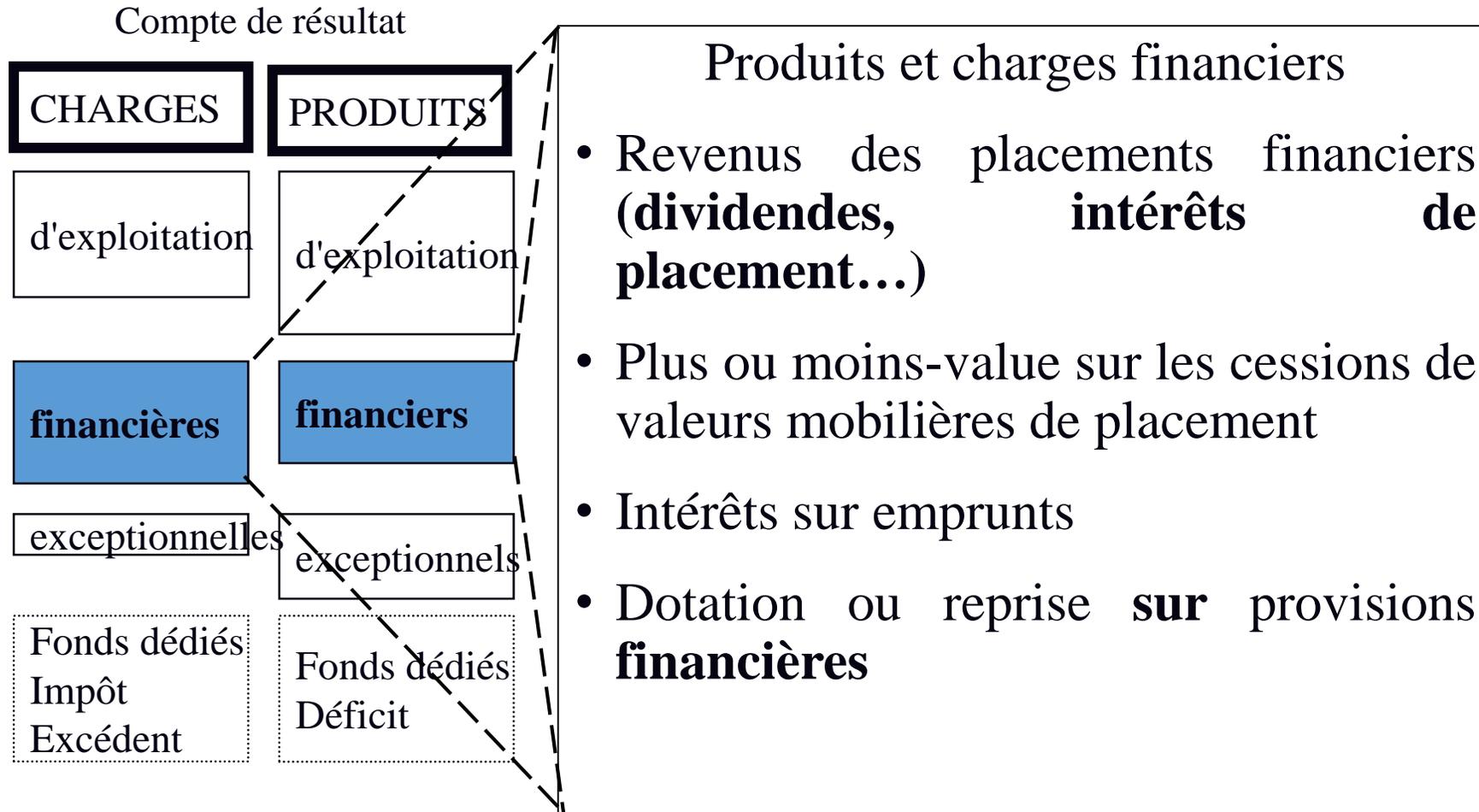
# Le compte de résultat

## Les grandes masses



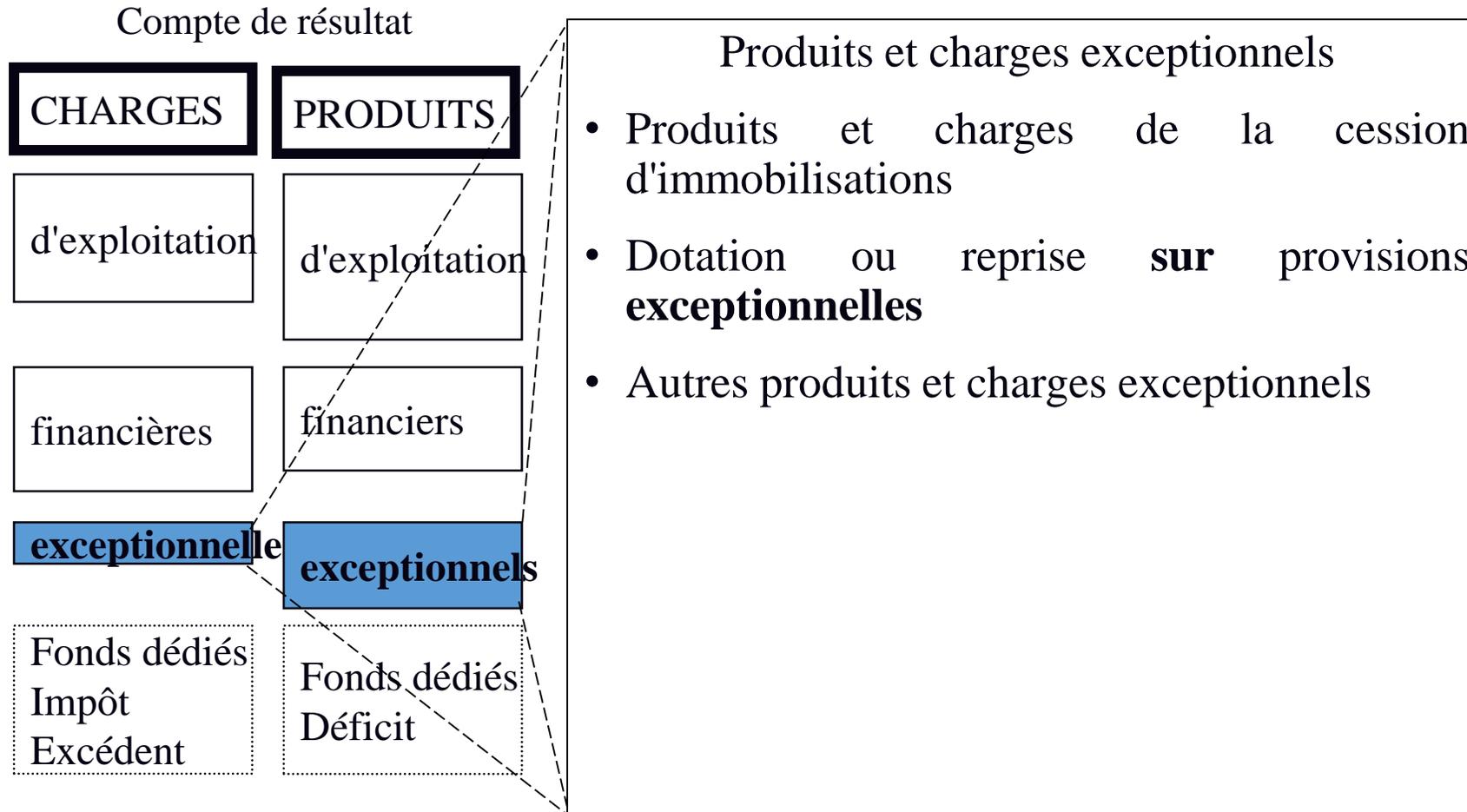
# Le compte de résultat

## Les grandes masses



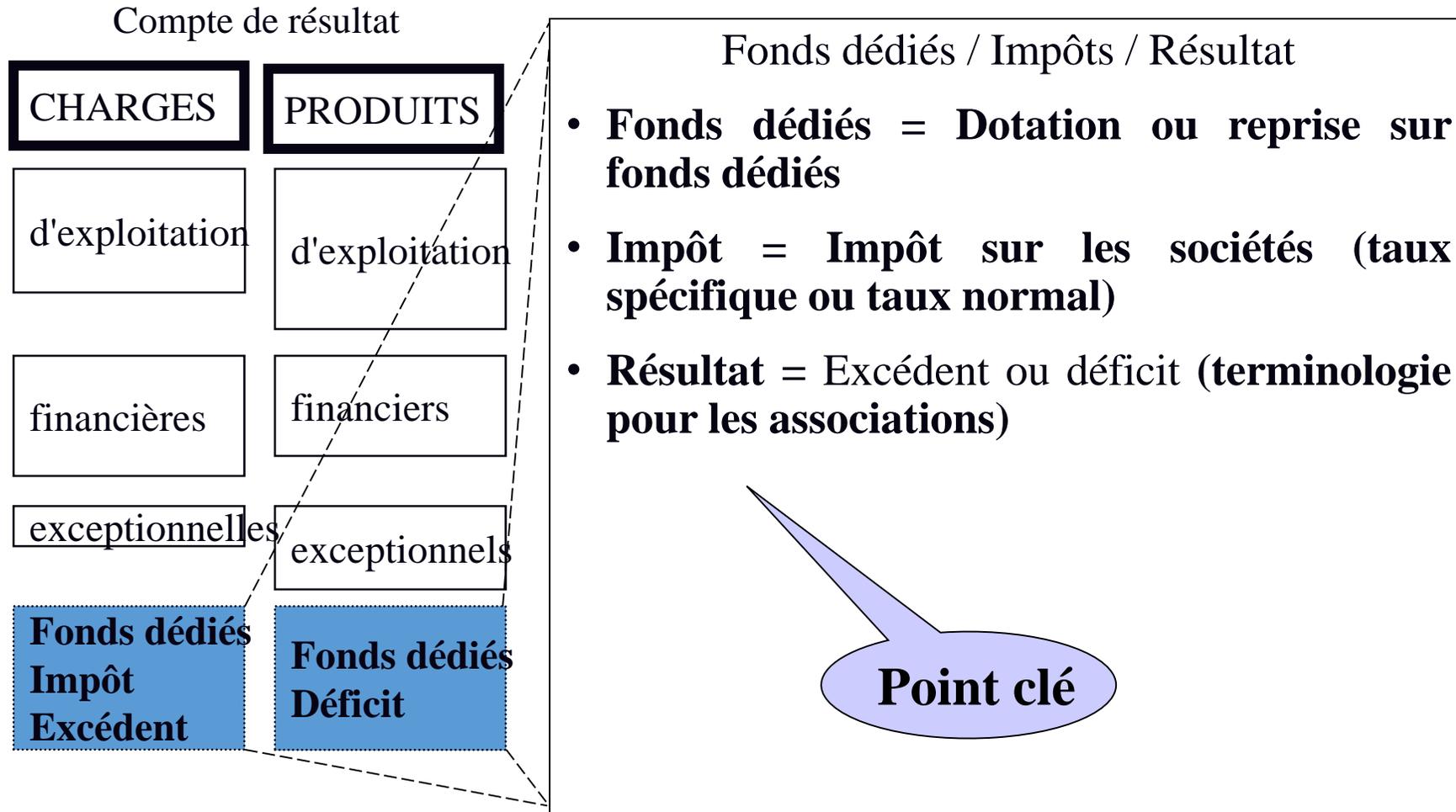
# Le compte de résultat

## Les grandes masses



# Le compte de résultat

## Les grandes masses



# Le compte de résultat

Le résultat - le point clé

Compte de résultat

CHARGES	PRODUITS
d'exploitation	d'exploitation
financières	financiers
exceptionnelles	exceptionnels
Fonds dédiés Impôt Excédent	Fonds dédiés Perte

**RÉSULTAT :**

+ / - Résultat d'exploitation  
+ / - Résultat financier  
+ / - Résultat exceptionnel

---

**= Résultat comptable**

# Le compte de résultat

## Le résultat - le point clé

- Quelques réflexions sur l'excédent
  - L'excédent provient-il de l'exploitation ? des éléments financiers ? ou exceptionnels ?
  - L'excédent appartient-il à l'association ?
  - L'excédent a-t-il une équivalence en trésorerie ? A-t-on réellement encaissé toutes les créances et payé toutes les dettes qui ont généré l'excédent ?
  - Quelle sera l'affectation de cet excédent ?

# Le compte de résultat

Le résultat - le point clé

- Quelques réflexions sur le déficit
  - Le déficit provient-il de l'exploitation ? des éléments financiers ? ou exceptionnels ?
  - Le déficit est-il à charge de l'association ?
  - Quelles sont les causes de la perte ? (insuffisance de ressources, perte de subventions, hausse des charges, dépenses exceptionnelles)
  - Le découvert de trésorerie qui suit le déficit est-il prévisible dans le temps et quantifiable ?
  - Comment envisage-t-on de financer le déficit ?

# Le compte de résultat

	31/12/2007	31/12/2006
	Total	Total
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Ventes de marchandises	106 950	110 375
Production vendue		
Prestations de services		
<b>MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>106 950</b>	<b>110 375</b>
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	4 218	4 071
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Collectes		
Cotisations		
Autres produits	95	0
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>111 263</b>	<b>114 447</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stocks (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	103 995	110 400
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (2)	12 363	10 206
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Autres charges de personnel		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	2 721	2 116
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Autres charges	4 103	438
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>123 182</b>	<b>123 160</b>

# Le compte de résultat

<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(I-II)</b>	<b>- 11 919</b>	<b>- 8 714</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>			
Excédent attribué ou déficit transféré	(III)		
Déficit supporté ou excédent transféré	(IV)		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
De participations (4)			
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)		2 168	2 688
Autres intérêts et produits assimilés (4)			
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		1 082	
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>(V)</b>	<b>3 250</b>	<b>2 688</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées (5)			
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>	<b>(VI)</b>		
<b>2 - RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(V-VI)</b>	<b>3 250</b>	<b>2 688</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>(I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>- 8 668</b>	<b>- 6 025</b>

# Le compte de résultat

		31/12/2007	31/12/2006
		Total	Total
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
Sur opérations de gestion			130
Sur opérations en capital			
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>(VII)</b>		<b>130</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
Sur opérations de gestion		232	530
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions			
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>(VIII)</b>	<b>232</b>	<b>530</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(VII-VIII)</b>	<b>- 232</b>	<b>- 400</b>
Impôts sur les bénéfices	<b>(IX)</b>		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>(I+III+V+VII)</b>	<b>114 513</b>	<b>117 265</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>(II+IV+VI+VIII+IX)</b>	<b>123 414</b>	<b>123 690</b>
<b>5 - SOLDE INTERMEDIAIRE</b>		<b>- 8 900</b>	<b>- 6 426</b>
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs			
- Engagements à réaliser sur ressources affectées			

# Le compte de résultat

<b>6 - EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>- 8 900</b>	<b>- 6 426</b>
<i>(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>		130
<i>(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier</i> <i>    dont redevances sur crédit-bail immobilier</i>		
<i>(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>	480	530
<i>(4) dont produits concernant des entreprises liées</i>		
<i>(5) dont intérêts concernant des entreprises liées</i>		
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
<b>Produits</b>		
Bénévolat	31 281	32 209
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>TOTAL</b>	<b>31 281</b>	<b>32 209</b>
<b>Charges</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole	31 281	32 209
<b>TOTAL</b>	<b>31 281</b>	<b>32 209</b>

Que nous dit le  
bilan ?



# Le bilan

## La date du bilan

- Le bilan est établi à une date correspondant au terme de la période couverte par le compte de résultat.
- Le bilan d'ouverture d'une période correspond au bilan de clôture de la période précédente.
- Le bilan est le reflet de la situation patrimoniale et financière de l'association à une date donnée.
- Le bilan est présenté en comparaison avec le bilan de clôture de la période précédente.

# Le bilan

Une photographie financière

- **C'est une photographie prise instantanément à la fin de la période d'activité**  
(le 31 n'est pas le 30 ou le 1er)
- **La date du bilan correspond toujours à la fin de la période du compte de résultat**
- **Le bilan traduit la situation financière qui découle des opérations du compte de résultat**

# Le bilan

Le patrimoine à l'instant "T"

- **La photographie "bilan" montre à un instant précis l'étendue du patrimoine :**
  - Tout ce que l'association possède :
    - matériels, stocks, créances clients...
  - Tout ce que l'association doit :
    - aux banquiers, fournisseurs, personnel, fisc...

# Le bilan

## Les éléments clés (Actif)

### Le bilan

ACTIF	PASSIF
Actif immobilisé	
Stocks	
Usagers, Financeurs	
Trésorerie	

- L'actif détaille tout **ce que l'association possède**.
- La présentation de ce patrimoine est faite par **ordre de liquidité croissante** des éléments.
- L'actif recense tous **les éléments acquis** à l'aide des fonds et du crédit reçus. L'actif détaille donc les "**Emplois**" qu'a fait l'association de ses "Ressources" (le passif).

# Le bilan

## Les éléments clés (Passif)

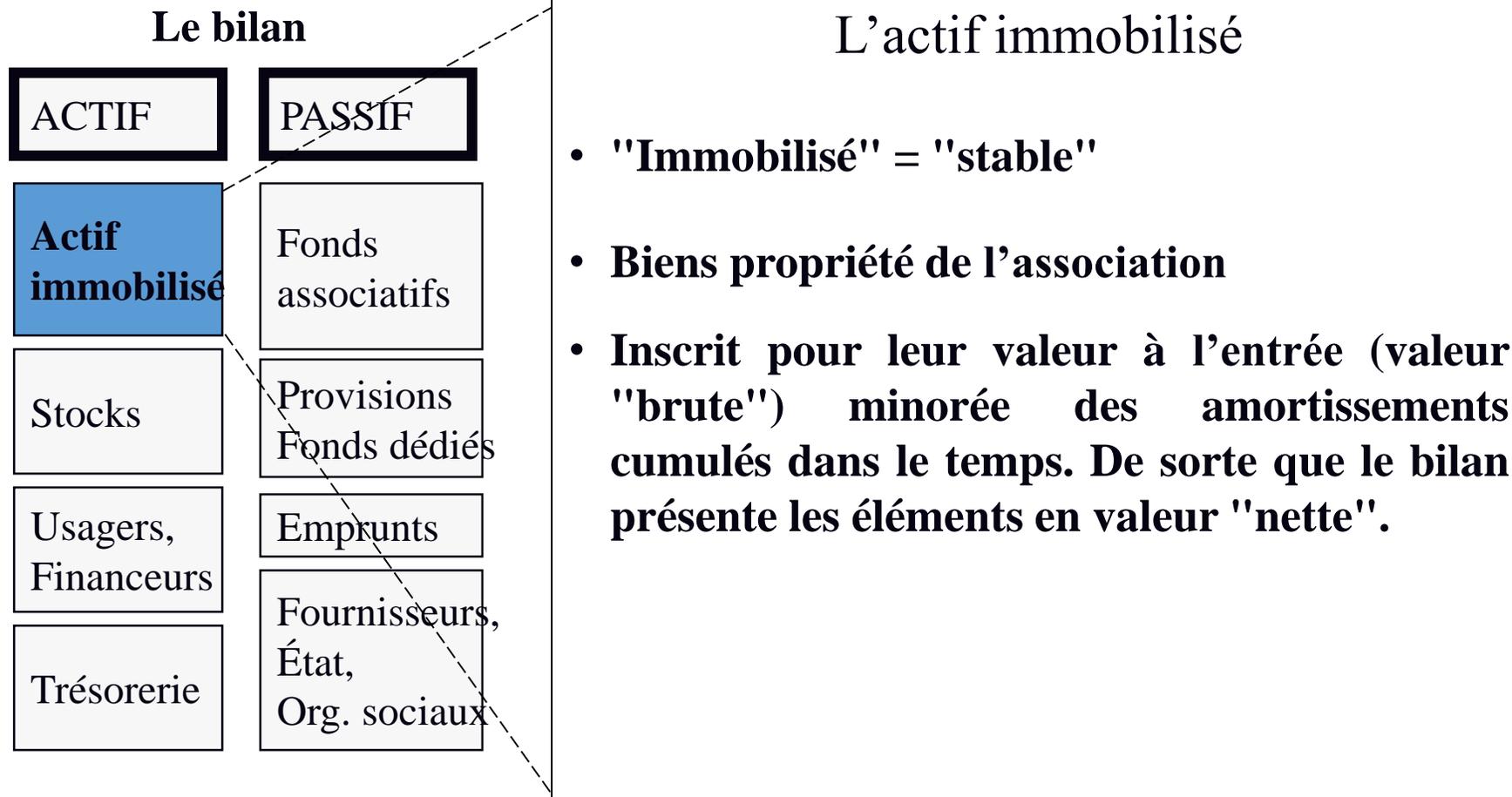
**Le bilan**

ACTIF	PASSIF
	Fonds associatifs
	Provisions Fonds dédiés
	Emprunts
	Fournisseurs, État, Org. sociaux

- Le passif détaille toutes **les dettes de l'association.**
  - La présentation des dettes est faite par **ordre d'exigibilité croissante.**
  - Le passif recense tous **les financements obtenus ou contractés** (des banquiers, fournisseurs, tiers divers, des fondateurs,...).
- Le passif détaille donc les **"Ressources"** obtenues qui servent à financer les "Emplois" (l'actif).

# Le bilan

## Les grandes masses du bilan



# Le bilan

## Les grandes masses du bilan

**Le bilan**

<b>ACTIF</b>	<b>PASSIF</b>
Actif immobilisé	Fonds associatifs
<b>Stocks</b>	Provisions Fonds dédiés
<b>Usagers, Financeurs</b>	Emprunts
Trésorerie	Fournisseurs, État, Org. sociaux

### Actif circulant

- **Stocks =**
  - ☞ matières premières, fournitures stockables
  - ☞ travaux ou produits en-cours
  - ☞ produits finis
- **Usagers, financeurs... = créances dues à l'association par des tiers. Il peut s'agir également d'un "trop payé" à l'État (impôts) ou aux organismes sociaux (Urssaf, retraite, Assedic...)**
- **Les stocks et les créances sont dépréciés par voie de provision.**

# Le bilan

## Les grandes masses du bilan

Le bilan	
ACTIF	PASSIF
Actif immobilisé	<b>Fonds associatifs</b>
Stocks	Provisions Fonds dédiés
Usagers, Financeurs	Emprunts
Trésorerie	Fournisseurs, État, Org. sociaux

### Fonds associatifs

- **Ressources appartenant à l'association :**
  - définitivement = Fonds propres
  - temporairement = Autres fonds associatifs
- **Fonds propres =**
  - ☞ Fonds associatifs sans droit de reprise (apports, subventions d'inv.,...)
  - ☞ Réserves & report à nouveau
  - ☞ Résultat de l'exercice
- **Autres fonds associatifs =**
  - ☞ Fonds associatifs avec droit de reprise
  - ☞ Provisions réglementées

# Le bilan

## Les grandes masses du bilan

Le bilan	
ACTIF	PASSIF
Actif immobilisé	Fonds associatifs
Stocks	<b>Provisions Fonds dédiés</b>
Usagers, Financeurs	Emprunts
Trésorerie	Fournisseurs, État, Org. sociaux

### Provisions et fonds dédiés

- **Provisions pour risques et charges =**
  - 📄 Litiges
  - 📄 Indemnités de départ à la retraite
- **Fonds dédiés =**
  - 📄 Subvention de fonctionnement
  - 📄 Dons manuels
  - 📄 Legs ou donations

# Le bilan

## Les grandes masses du bilan

Le bilan	
ACTIF	PASSIF
Actif immobilisé	Fonds associatifs
Stocks	Provisions Fonds dédiés
Usagers, Financeurs	<b>Emprunts</b>
Trésorerie	Fournisseurs, État, Org. sociaux

### Emprunts

- **Emprunts = ensemble des financements obtenus auprès des organismes financiers et restant dus à la date du bilan.**
- **Ne correspond qu'au capital, dont les échéances de remboursement (à - 1 an, de 1 à 5 ans, au-delà) sont détaillées dans l'annexe.**
- **Le montant initialement emprunté ne figure plus au bilan.**

# Le bilan

## Les grandes masses du bilan

**Le bilan**

<b>ACTIF</b>	<b>PASSIF</b>
Actif immobilisé	Fonds associatifs
Stocks	Provisions Fonds dédiés
Usagers, Financeurs	Emprunts
Trésorerie	<b>Fournisseurs, État, Org. sociaux</b>

Fournisseurs,  
État, Organismes sociaux

- **Il s'agit des dettes dues par l'association aux fournisseurs, aux organismes sociaux (Urssaf, retraite, Assedic,...), aux organismes fiscaux, ou à d'autres tiers.**
- **Ces postes constituent une source de financement.**

# Le bilan

## Les grandes masses du bilan

**Le bilan**

<b>ACTIF</b>	<b>PASSIF</b>
Actif immobilisé	Fonds associatifs
Stocks	Provisions Fonds dédiés
Usagers, Financeurs	<b>Emprunts</b>
<b>Trésorerie</b>	Fournisseurs, État, Org. sociaux

**Point clé**

### Trésorerie

- Elle peut être positive (actif) ou négative (passif, cf. poste Emprunt).
- Elle peut être liquide (compte bancaire ou caisse) ou placée (SICAV).
- Elle est réservée au financement des opérations d'exploitation courante.

La trésorerie traduit l'impact financier de l'ensemble des opérations constatées dans les différentes rubriques.

# Le bilan

La trésorerie - le point clé

## Le bilan

ACTIF	PASSIF
Actif immobilisé	Fonds associatifs
Stocks	Provisions Fonds dédiés
Usagers, Financeurs	Emprunts
<b>Trésorerie</b>	Fournisseurs, État, Org. sociaux

**Point clé**

La trésorerie diminue lorsque :

- **les fournisseurs sont payés**
- **les emprunts sont remboursés**
- **l'association génère une perte**

La trésorerie s'accroît lorsque :

- **les financeurs règlent**
- **l'association obtient un emprunt**
- **l'association génère un excédent**

# L'annexe

## Le mode d'emploi des comptes

- **L'annexe a pour objet de compléter et commenter l'information donnée par le bilan et le compte de résultat.**
- **Elle comprend toutes les informations d'importance significative sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'association.**
- **Elle est obligatoire, et constitue un document indissociable du bilan et compte de résultat.**

## Exemple

# Rappel : les comptes annuels

**Le bilan**

=

*Patrimoine*

Éléments actif  
ou Actif

Éléments passif  
Ou Passif

+

**Le compte de résultat**

=

*Résultats*

Produits

Charges

+

**L'annexe**

=

*Informations*

Compléments

Commentaires

# Bilan actif

	31/12/2007			31/12/2006
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	13 603	4 837	8 766	11 487
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>13 603</b>	<b>4 837</b>	<b>8 766</b>	<b>11 487</b>

# Bilan actif

Comptes de liaison				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				65
<b>Créances d'exploitation (3)</b>				
Créances usagers et comptes rattachés	5 238		5 238	6 225
Autres créances	9 893		9 893	5 675
Valeurs mobilières de placement	60 918		60 918	77 850
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	82 691		82 691	85 609
Charges constatées d'avance (3)	491		491	441
<b>TOTAL (II)</b>	<b>159 231</b>		<b>159 231</b>	<b>175 864</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	<b>172 834</b>	<b>4 837</b>	<b>167 997</b>	<b>187 351</b>
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an				
(3) dont à plus d'un an				
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisé par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

# Bilan passif

		31/12/2007	31/12/2006
		Net	Net
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>			
<b>Fonds propres</b>			
Fonds associatifs sans droit de reprise		153 673	153 673
<i>Dont legs et don. avec contrepartie d'actifs immo., subv. d'invest. affectés à des biens renouvelables</i>			
Ecarts de réévaluation			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau		13 124	19 549
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)</b>		- 8 900	- 6 426
<b>Autres fonds associatifs</b>			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
Résultats sous contrôle des tiers financeurs			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (Commodat)			
<b>TOTAL</b>	<b>(I)</b>	<b>157 897</b>	<b>166 797</b>
Comptes de liaison	<b>(II)</b>		
<b>PROVISIONS</b>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
<b>TOTAL</b>	<b>(III)</b>		
<b>FONDS DEBIES</b>			
Sur subventions de fonctionnement			
Sur autres ressources			
<b>TOTAL</b>	<b>(IV)</b>		

# Bilan passif

<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes	265	115
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 835	20 344
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		95
Produits constatés d'avance (1)		
<b>TOTAL</b>	<b>(V)</b>	<b>10 100</b>
Ecarts de conversion passif	<b>(VI)</b>	<b>20 554</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>(I à VI)</b>	<b>167 997</b>
<i>(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)</i>	9 835	20 439
<i>(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)</i>		
<i>(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque</i>		
<i>(3) dont emprunts participatifs</i>		
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		

# Particularités de la comptabilité associative



# Textes spécifiques aux associations

## **Les textes :**

- Avis n° 98-12 du Conseil National de la Comptabilité du 17 décembre 1998
- Règlement n° 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations
- Arrêté Inter-ministériel du 8 avril 1999

## Obligation de tenue d'une comptabilité / structures concernées

- Les associations entrant dans le champ d'application de l'article L.612-1 du Code de commerce, c'est-à-dire celles ayant une activité économique et dépassant deux des trois seuils suivants :
  - 50 salariés
  - 3.100.000 Euros de ressources
  - 1.550.000 Euros de total de bilan
- Les associations ayant reçu annuellement de l'État ou de ses établissements publics ou des collectivités locales, **une subvention supérieure à 153.000 Euros** (article L.612-4 du Code de commerce).

Obligation de tenue d'une comptabilité / structures concernées

- Associations qui émettent des valeurs mobilières
- Associations soumises à l'établissement de comptes annuels
- Fondations (loi du 23 juillet 1987)
- Les fédérations sportives
- Les associations soumises aux impôts commerciaux

# Obligation de suivi des textes comptables

**Toutes les associations précitées sont alors dans l'obligation de respecter les textes réglementaires comptables**

.....

**Ainsi que les associations qui établissent volontairement des comptes annuels.**

# Les principales adaptations au plan comptable

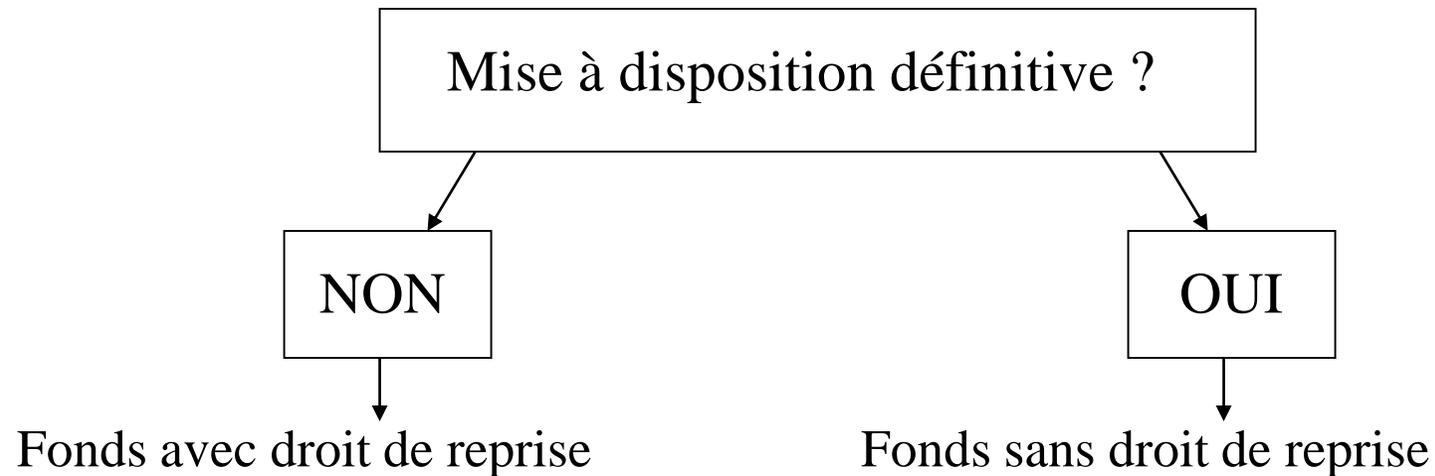
- Projet associatif et fonds dédiés
- Fonds associatifs / Apports avec et sans droit de reprise
- La notion de résultat
- Subventions de fonctionnement et conventions de financement
- Ressources affectées provenant de la générosité du public
- Ressources / Contributions volontaires en nature
- Legs et donations
- Subventions d'investissement
- Le commodat
- Évaluation et réévaluation

# Les fonds dédiés

- Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n' a pas pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.
- Obligation d'information en annexe :
  - Situation à l'ouverture / clôture
  - Utilisation des Fonds de l'exercice précédent
  - Projet sans dépense sur N-1 et N-2

# Fonds associatifs

- Fonds durables sous forme :
  - d'apports
  - de libéralités
  - de subventions
- La comptabilisation est fonction de leur situation juridique :



# Les apports

- Les apports **sans droit de reprise** procurent une contrepartie morale à l'apporteur : considération sociale, poids particuliers dans l'association, satisfaction de permettre la réalisation des objectifs.
- Ils sont inscrits dans les fonds associatifs s'il s'agit d'un bien durable utilisé pour les besoins propres de l'association ou de la fondation, sinon ils sont inscrits en produits au compte de résultat.
- Les apports **avec droit de reprise** prévoient une mise à disposition provisoire, selon une convention de reprise du bien, et qui doivent être inscrits dans les fonds associatifs. En fonction des modalités de reprise, l'organisme doit enregistrer les charges et provisions lui permettant de remplir ses obligations par rapport à l'apporteur.
- Les amortissements de ces biens s'effectuent conformément aux dispositions prévues par le plan comptable général.

# Notion de résultat

- Le résultat positif est appelé **excédent**.
- Le résultat négatif est **appelé déficit**.

Le plus souvent



Résultat définitivement  
acquis

Parfois (ex. Sanitaire et social)



Résultat pouvant être repris  
par un tiers financeur

- Compte 115 : "Résultat sous  
contrôle de tiers financeurs"  
ou bien "Résultat en instance"

# Subventions de fonctionnement

- Selon la convention d'attribution de subvention.
  - si une condition suspensive n'est pas levée, la subvention ne peut pas être comptabilisée en produit,
  - s'il y a une condition résolutoire, la subvention doit être comptabilisée en produit.
    - éventuelle provision pour reversement de subvention si certains objectifs fixés dans la condition résolutoire pourraient ne pas être atteints.
    - si les objectifs ne sont pas atteints, il faut comptabiliser tout ou partie correspondant en subvention à reverser. □

# Subventions de fonctionnement

- Les dépenses engagées avant la notification d'attribution de la subvention sont portées en charges.
- Pour une subvention de fonctionnement accordée pour plusieurs exercices, la partie rattachée à des exercices futurs sera portée en produits constatés d'avance.
- Cas d'une subvention de fonctionnement non utilisée en totalité au cours de l'exercice :
  - engagement d'emploi par rapport au tiers financeur : engagement à réaliser sur ressources affectées (charges) + fonds dédiés (passif bilan)
  - exercices suivants (selon le rythme de réalisation des engagements) : les sommes inscrites en fonds dédiés sont reprises en produits : report des ressources non utilisées des exercices antérieurs,
  - information en annexe

# Ressources affectées provenant de la générosité du public

- Les sommes reçues sont à porter en produits perçus dans le cadre de projets affectés.
- Cas des ressources non utilisées en fin d'exercice :
  - Engagements à réaliser sur ressources affectées (charges),
  - Fonds dédiés (passif bilan).
- Information en annexe.

# Ressources en nature

- Les contributions volontaires effectuées à titre gratuit constituent une des principales spécificités du secteur associatif. Elles peuvent prendre la forme de :
  - contributions en travail : bénévolat, personnel mis à disposition par un organisme public ou privé, temps non rémunéré consacré à la gestion de l'association par les membres des organes dirigeants ;
  - contributions en biens : tout bien remis en pleine propriété à l'association ;
  - contributions en services : mise à disposition de locaux, de matériel de manière ponctuel, fourniture gratuite de services ;
  - ...mais aussi des avantages financiers tels qu'une remise exceptionnelle accordée dans le cadre de l'acquisition d'un bien en raison du caractère "associatif" de l'acheteur, ou l'octroi d'un prêt sans intérêts...

# Contributions volontaires en nature

Informations en annexe  $\Rightarrow$  Obligatoire :

- Nature et importance des contributions à caractère significatif

*Si* :

l'information sur les contributions volontaires :

- Fiable
- Quantifiable

*Alors* :

- Comptabilisation possible en classe 8
- Inscription au pied du compte de résultat

# Donations et legs

- Différentes étapes de la procédure et leur utilisation :
  - Legs et donations destinés à être cédés : pas de produits à constater, l'ensemble transite via des comptes de tiers
  - Legs et donations enregistrés en produits, **affectés à un projet particulier**. La partie non employée est enregistrée en fonds dédiés (passif bilan)
  - Legs et donations **correspondant à des biens durables** mis à disposition : enregistrement en apport au fonds associatif

# Subventions d'investissement

- Subventions d'investissement affectées à un bien renouvelable par l'association :
  - maintien au passif dans les fonds associatifs avec ou sans droit de reprise.
- Subventions d'investissement affectées à un bien non renouvelable par l'association :
  - compte 13 "Subventions d'investissements affectées à des biens non renouvelables",
  - avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement du bien.

# Le commodat

- C'est une mise à disposition gratuite de biens immobiliers :
  - Actif bilan : 228 "Immobilisations grevées de droit".
  - Passif bilan : 229 "Droits des propriétaires (fonds propres)".
  - Amortissement : par le débit du compte 229 et crédit du compte 228

# Evaluation / Réévaluation

- Évaluation :
  - Entrée des biens dans le patrimoine à leur valeur vénale.
- Réévaluation :
  - Possible.
  - 105 "Écarts de réévaluation" (Différence entre la valeur actuelle et la Valeur Nette Comptable).
- Avantages :
  - approche fidèle des comptes
  - possibilité d'intensifier les amortissements
  - pas d'impact fiscal (pour les associations non fiscalisées)

# Analyse financière



# Les indicateurs financiers du bilan

- Le bilan fonctionnel
- Le tableau de financement
- Le fonds de roulement
- Le besoin en fonds de roulement
- La capacité d'autofinancement

# Le bilan fonctionnel

- La présentation fonctionnelle du bilan permet
  - De comprendre comment les actifs stables (retraités) sont financés par les capitaux permanents
  - de mesurer les besoins en fonds de roulement d'exploitation et le niveau de la trésorerie
- Il s'agit de reprendre les éléments du bilan comptable après retraitement
  - notamment pour le crédit bail et les éléments hors exploitation

# Le bilan fonctionnel - actif

## Comptable :

**Immobilisations brutes**

**Amortissements**

**Stocks nets**

**Créances nettes**

**Trésorerie**

## Fonctionnel :

**Immobilisations brutes**

**Stocks nets**

**Créances nettes**

**Trésorerie**

**NB : Intégration du crédit bail et distinction  
des éléments exploitation et hors exploitation**

# Le bilan fonctionnel - passif

## Comptable :

**Capitaux Propres**

**Dettes financières**

**Fournisseurs**

**Autres dettes**

## Fonctionnel :

**Capitaux Propres**

**+Amortissements**

**Dettes financières**

**Fournisseurs**

**Autres dettes**

**NB : Intégration du crédit bail et distinction  
des éléments exploitation et hors exploitation**

Comprendre les notions  
de fonds de roulement  
et besoins en fonds de  
roulement



# FR et BFR

- L'appréciation de l'équilibre financier d'une structure se fait essentiellement à partir du bilan, et à travers l'étude:
- 1-du Fonds de Roulement
  - Le fonds de roulement est constitué par la partie des ressources permanentes qui ne sont pas utilisées pour le financement de l'actif durable.
- 2-du Besoin en Fonds de Roulement
  - Le besoin en fonds de roulement exprime la différence entre les besoins de financement liés au cycle d'exploitation ou liés aux opérations hors exploitation et les ressources de financement nées de ces différentes opérations.

# Le fonds de roulement

- L'association a besoin de disposer de fonds associatifs suffisants pour assurer et pérenniser son fonctionnement.
- C'est souvent le cas des associations bénéficiaires de fonds publics. Elles perçoivent les subventions plusieurs mois après avoir engagé les dépenses, fortement financées par ces ressources publiques ; il est donc indispensable de se constituer "une réserve" permettant de faire face au paiement des dépenses engagées avant l'encaissement des subventions correspondantes.
- Le fonds de roulement permet ainsi d'apprécier l'excédent (généralement) de ressources à long terme qui permettent de financer le court terme. L'analyse de sa variation entre 2 années permet d'évaluer les évolutions dans le temps.

# Le besoin en fonds de roulement

- L'analyse financière va également permettre de déterminer le besoin de fonds de roulement, c'est à dire les besoins de trésorerie de l'association pour financer les décalages entre les règlements des dépenses courantes et l'encaissement des ressources.

# Identification des besoins de financement

- Deux types de besoins :
  - Besoins durables (financement long, stable)
    - Actif stable : Immobilisations, stock Outil.....
  - Besoins en fonds de roulement (financement court, cyclique)
    - Cycle d'exploitation = Actif circulant et Passif circulant
    - Rotation : Stocks, Clients, Fournisseurs.....
- Une règle de base :
  - **Il faut financer les besoins par des ressources de même durée**

# Identification des besoins de financement

Les actifs  
stables

Le cycle  
d'exploitation

Temps  
d'utilisation  
"LONG"

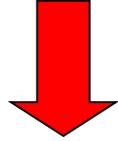
Temps  
d'écoulement  
"COURT"

# Vocabulaire d'analyse financière

## **B I L A N**

- La Trésorerie est la résultante de nombreux facteurs économiques et financiers qui fluctuent chaque jour :
  - Le décalage dans le paiement des dettes et l'encaissement des créances
  - l'évolution des stocks et des travaux en cours
  - l'apport de fonds propres
  - l'encaissement d'emprunts et leur remboursement
  - les investissements
  - les prêts et leur remboursement

# Vocabulaire d'analyse financière



+ OU -

**COMPTE  
DE  
RESULTAT**



- L'autofinancement

=

**Variation de la TRESORERIE**

# Le fonds de roulement

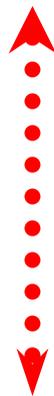
## EMPLOIS STABLES

- Immobilisations
- Prêts

## RESSOURCES PERMANENTES

- Fonds propres
- Subventions d'équipement
- Provisions à caractère de réserve
- Emprunts

**FONDS DE  
ROULEMENT**



# Le fonds de roulement

→ Le fonds de roulement est **POSITIF**

**SI**

**Les ressources permanentes > Emplois stables**

→ Le fonds de roulement est **NEGATIF**

**SI**

**Les ressources permanentes < Emplois stables**

# Le fonds de roulement

→ Pour une bonne structure financière :

**Le fonds de roulement doit être  $> 0$**   
Car l'excédent de fonds de roulement  
trouve sa contrepartie en TRESORERIE

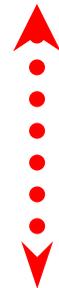
# Le besoin en fonds de roulement

## ACTIFS CIRCULANTS ET REALISABLES

- Stocks
- Créances usagers
- Autres créances

## RESSOURCES EXIGIBLES

- Fonds dédiés
- Dettes fournisseurs
- Dettes fiscales et sociales



**BESOIN EN  
FONDS DE  
ROULEMENT**

# Le besoin en fonds de roulement

→ Le besoin en fonds de roulement est **POSITIF**

**SI**

**Les actifs circulants et réalisables**

**> Ressources exigibles**

→ Le besoin en fonds de roulement est **NEGATIF**

**SI**

**Les actifs circulants et réalisables**

**< Ressources exigibles**

# Le besoin en fonds de roulement

**Si le besoin en fonds de roulement est  $> 0$**

**Alors la trésorerie sera réduite d'autant**

# Effet sur la trésorerie

En résumé :

	<u>TRESORERIE</u>
• Si le fonds de roulement est positif de 10 000 €	+ 10 000 €
• Si le besoin en fonds de roulement est positif de 6 000 €	- 6 000 €
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>+ 4 000 €</b>

# La trésorerie

**La trésorerie varie en fonction de l'évolution des différents postes du bilan ACTIF et PASSIF**

**ET**

**La trésorerie augmente ou diminue en fonction de l'autofinancement annuel**

# La Capacité d'Autofinancement

L'autofinancement, c'est le résultat de l'exercice avant charges et produits n'engendrant pas de sorties ou d'entrées de trésorerie :

**Résultat de l'exercice**

**+ charges calculées (dotation aux amortissements et provisions)**

**- reprise sur charges calculées (reprises sur amortissements et provisions)**

**- ou + résultat sur cession d'élément d'actif (- plus-values et + moins-values)**

**- subventions d'investissement rapportées au résultat**

**= AUTOFINANCEMENT**

# La Capacité d'Autofinancement

Sur la base des résultats de l'activité de l'exercice, cet indicateur permet d'apprécier notamment la capacité pour l'association de réaliser des investissements autofinancés ou bien encore de faire face à ses engagements en terme de remboursements d'emprunts qu'elle aurait pu souscrire

# La Capacité d'Autofinancement

→ Si l'autofinancement est excédentaire :  
**la trésorerie sera augmentée d'autant**

→ Si l'autofinancement est déficitaire :  
**la trésorerie sera grevée d'autant**